



## **CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE KIDOU RECRE APPLICABLES À LA RÉSERVATION ET À L'ACHAT DE BILLETTERIE ET DE PRESTATIONS -ANNIVERSAIRES, ARBRE DE NOËL ; ATELIERS, ÉVÉNEMENTS-**

Kidou Recre, parcs de loisirs et de jeux indoor pour les enfants de 1 à 12 ans et leurs parents. Les présentes dispositions régissent les relations contractuelles entre le client et Kidou Recre, à l'occasion de réservation de titres d'accès aux espaces de loisirs de Kidou Récré, à leurs ateliers et événements, aux prestations d'anniversaire, d'arbres de Noël et à toutes prestations associées telles que proposées dans leurs différents supports d'information.

### **1. TARIFS**

Les prix visés par les présentes sont exprimés en euros et établis sur la base des taxes en vigueur à la date de passation de la commande. Les prix ne pourront être modifiés du seul fait de Kidou Recre après la date de passation de la commande du client dûment confirmée par kidou recre conformément aux dispositions contenues dans les présentes ou de l'achat des titres d'entrée individuels à l'accueil de kidou recre, par Internet ou auprès de tiers avec qui Kidou Recre a passé un accord de distribution. Nonobstant ce qui précède, les prix sont susceptibles d'être modifiés à tout moment par Kidou Recre en cas de variation des taxes applicables.

**1.1 Billetterie :** Les prix comprennent le droit d'accès aux espaces de loisirs de kidou recre pour une journée. Ils ne comprennent pas certains jeux à jetons, les repas, ou toute autre dépense à caractère personnel. Lorsque les conditions tarifaires sont liées à l'âge du ou des enfants, un justificatif de l'âge des enfants peut être demandé. À défaut de présentation du justificatif, il est fait application du tarif des enfants les plus âgés.

Tout achat de billetterie individuelle se fait exclusivement, soit à l'accueil de kidou recre, soit par Internet : [www.kidourcre.com](http://www.kidourcre.com) ou auprès de tiers avec qui Kidou Recre a passé un accord de distribution.

Achats en ligne : À défaut de toute notification contraire lors de l'achat, les titres d'entrée non datés sont valables jusqu'au 30 septembre de l'année en cours. Ils ne peuvent, pour quelque motif que ce soit, faire l'objet d'un remboursement. L'achat de titres d'entrée non datés ne garantit pas l'accès à kidou recre en cas de forte affluence.

Les titres d'entrée à kidou recre, aux ateliers et événements spécifiques ne sont valables que pour la date, l'atelier ou l'événement indiqué. Ils ne peuvent, pour quelque motif que ce soit, faire l'objet d'un remboursement. L'achat de titres d'entrée datés garantit l'accès à kidou recre /à ses ateliers/événements même en cas de forte affluence.

Seules les visites de groupe et les prestations événementielles (célébration d'anniversaires, fêtes d'entreprise, arbres de Noël) donnent lieu à une commande, une facturation et un paiement spécifique.

## **1.2 Visites de groupe**

Toute commande de groupe précise obligatoirement le nombre de visiteurs (enfants de moins de 2 ans, de 2 à 12 ans et accompagnants) et, le cas échéant, les autres prestations (restauration, jetons, articles boutique) souhaitées. La facture est émise le jour de la visite, en fonction du nombre de visiteurs (enfants présents de moins de 2 ans, de 2 à 12 ans et accompagnants) et des prestations consommées. Dans le cas où un groupe se présenterait directement à kidou recre sans avoir préalablement réservé, il ne sera pas garanti de pouvoir y accéder.

## **2. MODALITES DE PAIEMENT**

Les factures définitives émises par Kidou recre sont exigibles dès leur date d'émission. Pour les personnes morales de droit public, le règlement par mandat administratif est effectué sur le fondement de l'engagement de règlement matérialisé par le bon de commande adressé par le client à kidou recre. La facture devra être soldée sous 30 jours à compter de sa date d'émission (50 jours pour les établissements publics de santé).

### **2.1 Modification ou annulation**

En cas de demande de modification à la baisse du nombre de participants, le montant de la facture sera ajusté en conséquence, sous réserve des dispositions de l'article 2.1.1 ci-dessous. En cas de modification à la hausse du nombre de participants et/ou en cas de modifications de la répartition des participants (notamment répartition adultes/enfants), le montant de la facture sera ajusté en conséquence. Il est précisé que les éventuelles gratuités accordées au client seront également ajustées.

#### **2.1.2 Avoir**

L'avoir émis n'est utilisable que jusqu'au 30 septembre suivant sa date d'émission et uniquement aux fins de paiement d'une réservation similaire à celle étant à l'origine de son émission. L'avoir émis n'est en aucun cas remboursable et n'est en aucun cas cessible.

## **3. ANNIVERSAIRES**

### **3.1 Modalités de paiement**

Un acompte de réservation de 20€ est demandé pour toute réservation d'anniversaire. Les réservations et le paiement de l'acompte se font par internet sur le site [www.kidourecre.com](http://www.kidourecre.com) ou directement sur place dans le parc kidou recre. La date ne sera effectivement et définitivement réservée qu'à réception du règlement dans un délai de 7 jours maximum suivant la réservation. Les règlements se font sur place, à la fin de l'anniversaire, par espèces, carte bancaire ou chèques vacances à l'ordre de "Kidou recre". Les anniversaires sont soumis à un taux de TVA de 10% d'une part et à un taux de TVA de 20% d'autre part.

### **3.2 Conditions de modification ou d'annulation relatives aux anniversaires**

#### **3.2.1 Modification**

La modification du nombre de participants, au-delà du nombre minimum, entrainera un ajustement du prix de la prestation qui est calculé de la façon suivante :

Forfait de base minimum = Prix par enfant de la formule choisie, multiplié par le nombre minimum d'enfants indiqué dans la formule, soit :

- 6 enfants pour tous les anniversaires Classique, Bulles ,Champ,Repas,Bonbon

auquel s'ajoute le prix par enfant de la formule choisie multiplié par le nombre d'enfants au-delà de 6 (formule Classique, Bulles ,Champ,Repas,Bonbon)

#### **3.2.2 Annulation de réservation**

Si l'annulation a lieu plus de 14 jours calendaires avant la date réservée, l'acompte sera reporté sur une autre réservation d'anniversaire, ou remboursé par carte bancaire.

Si l'annulation a lieu moins de 14 jours calendaires avant la date réservée, l'acompte sera reporté sur une autre réservation d'anniversaire. IL n'y a pas d'avoir sur les anniversaires

Si l'annulation a lieu moins de 2 jours calendaires avant la date réservée, la réservation ne pourra plus être reportée et l'acompte restera acquis à La Kidou Recre.

#### **4. MENUS ET TARIFICATION**

Tous les prix s'entendent en euros, taxes et service compris. Les menus et les tarifs qui s'y rapportent sont fournis à titre indicatif et peuvent varier en fonction des approvisionnements.

#### **5. DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE**

Le client n'acquiert aucun droit de propriété ou d'usage et ne pourra utiliser les dénominations, signes, emblèmes, logos, marques, droit d'auteur et autres signes ou autres droits de propriété littéraire, artistique ou industrielle de kidou recre ou des entités juridiques propriétaires des personnages représentés dans la communication de kidou recre,

#### **6. FORCE MAJEURE**

La Direction de Kidou recre se réserve le droit d'annuler toute réservation si des événements de force majeure ou de cas fortuits l'y contraignent, tels que, et sans que cette liste soit exhaustive : grève, incendie, dégâts des eaux, impossibilité